

# MODIFICATIF



PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

## Avis de recrutement sans concours

**d'un (e) (1) agent (e) d'exploitation des Travaux Publics de l'État,  
au titre de l'année 2017**

**Vu l'arrêté ministériel du 26 juin 2017**

**La direction départementale des territoires d'Indre et Loire recrute 1 agent (e)  
d'exploitation des TPE**

### CALENDRIER

Date limite de réception des candidatures : **le dossier devra être envoyé au plus tard le vendredi 22 septembre 2017, le cachet de la Poste faisant foi (envoi au tarif lettre prioritaire)**

Période prévisionnelle d'examen des candidatures : **le mardi 26 septembre 2017**

Période prévisionnelle d'organisation des entretiens de sélection : **le mardi 3 octobre 2017**

Affectation du (de la) lauréat (e) : **le 1er décembre 2017**

Le candidat (e) retenus (e) sera affecté (ée) de la façon suivante :

– Direction départementale des territoires d'Indre et Loire – Service Risques et Sécurité -  
Unité fluviale – 40 rue Maurice de Tastes – 37100 Tours

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Aucune condition de diplôme n'est exigée,
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen,
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- Ne pas avoir de mentions portées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Jouir de ses droits civiques,
- Être titulaire du permis de conduire B et du permis poids lourds
- Être physiquement apte à l'exercice des fonctions
- **Posséder un brevet de natation de 50 m**
- Le « certificat de capacité de conduite de bateau de commerce » (pour navigation sur la Loire et le Cher) serait apprécié

### DOMAINES D'ACTIVITÉ

L'unité fluviale d'Indre et Loire est chargée de la gestion du domaine public fluvial, de la surveillance du système d'endiguement, de l'entretien du domaine fluvial naturel (Loire et Cher), des digues et des ouvrages hydrauliques associés et de la police de la navigation dans le département d'Indre et Loire.

Les agents des brigades d'exploitation participent aux tâches et missions relatives à l'entretien et l'exploitation du domaine public fluvial de l'État, des chemins de service ainsi qu'à la surveillance des levées que ce soit en temps normal ou en cas de crue de la Loire, du Cher.

## **Enjeu et dossiers principaux du poste :**

En Indre et Loire, la gestion DPF naturel et artificiel constitue un enjeu majeur de protection des populations au regard des inondations mais également de préservation et valorisation d'un patrimoine naturel et culturel reconnu.

Une gestion rigoureuse est indispensable pour maîtriser les usages et occupations et s'assurer de leur compatibilité avec les enjeux identifiés.

Par ailleurs, la montée en puissance du tourisme vert et l'appropriation du DPF comme espace de loisirs nécessite d'organiser la navigation sur des cours d'eau non navigables.

## **Activités principales :**

Gestion du domaine public fluvial :

\* Entretien du domaine public fluvial artificiel (digues et dépendances)

- fauchage, élagage, débroussaillage et tronçonnage à la main, traitement phytosanitaire de la végétation, enlèvement des ordures...
- réparation de maçonneries, entretien des vannes et clapets, bouchures ...

\* Entretien du domaine public fluvial naturel (berges, francs-bords, îles et lit) :

- fauchage, débroussaillage, tronçonnage à la main, enlèvement des ordures...
- entretien des rivières avec le bateau de service
- dé-végétalisation du lit

\* Participation à la surveillance du domaine :

- signalement d'événements ou de désordres,
- participation aux visites techniques approfondies

\* Entretien des matériels et véhicules

\* Entretien des locaux et des abords des implantations

\* Participation aux dispositifs de gestion de crise et surveillance en cas de crue ou d'événement majeur.

## **COMPÉTENCES REQUISES OU A ACQUÉRIR**

### **Compétences techniques**

- Connaissances en entretien d'espaces verts : conduite d'engins de fauchage, techniques de tronçonnage (ACES)
- Connaissances en petits travaux sur ouvrages (entretien vannes, clapets, maçonnerie, peinture, etc.)
- Connaissances en entretien de cours d'eau
- Connaissance en entretien de véhicules et matériels
- Connaissances mise en place de signalisation de chantier

### **Compétences transversales**

- Savoir nager
- Savoir conduire (permis B et permis PL)
- Savoir utiliser des logiciels de bureautique (libre office)
- Savoir s'organiser et rendre compte
- **Compétences relationnelles**
- Savoir travailler en équipe

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieux de travail et conditions de travail	Horaires et saisonnalités
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Embauche à l'unité fluviale à Tours</b></li><li>• Déplacements sur l'ensemble du département, (plutôt sur le secteur autour de Tours)</li><li>• Port de vêtements de travail et équipements de protection individuelle selon la nature de la tâche</li><li>• Utilisation de produits phytosanitaires nécessitant le respect des règles de prévention et de sécurité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Horaires fixes : 7h30 – 12h00</li><li>• 13h30-17h00, sauf vendredi 13h30-15h30</li><li>• Repas possible pris à la brigade d'exploitation ou sur le chantier (frais de déplacement)</li><li>• astreintes en cas de crues</li></ul>

## DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

- 1<sup>ère</sup> étape : une première sélection sera effectuée à partir des candidatures déposées,
- 2<sup>e</sup> étape : les candidats (es) pré-sélectionnés (ées) seront convoqués (ées) à un entretien,
- **À l'issue des entretiens, la commission de sélection arrêtera une liste, par ordre d'aptitude.**

## STATUT ET RÉMUNÉRATION

La rémunération d'un agent d'exploitation des travaux publics de l'État (au 1er échelon – Indice majoré 321) est fixée au 1er janvier 2017 à : 1 495,24 € bruts + régime indemnitaire, astreintes et heures supplémentaires.

Le lauréat (e) sera recruté (e) en qualité d'agent (e) d'exploitation des travaux publics de l'État stagiaire, pour une durée d'un an. À l'issue de cette période et après appréciation de ses aptitudes professionnelles par l'administration, il aura vocation à être titularisé (e) dans le grade des agents d'exploitation des travaux publics de l'État.

## MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent adresser, **par voie postale uniquement pour le 22 septembre 2017 au plus tard, le cachet de la Poste faisant foi :**

- **un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies, les emplois occupés, l'aptitude à la natation et comportant les coordonnées téléphoniques (fixe, portable), ainsi qu'une adresse messagerie**
- **une lettre de motivation,**
- **une enveloppe affranchie au tarif « lettre » en vigueur et libellée à leurs nom et adresse,**
- **une copie recto-verso de leur carte nationale d'identité en cours de validité,**
- **une copie des différents permis détenus (véhicule léger, poids lourd, bateau fluvial...)**

à la :

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES D'INDRE ET LOIRE**

Unité de gestion de proximité des ressources humaines  
**61 avenue de Grammont**  
**CS 74105**  
**37041 TOURS CEDEX 1**

**Toute candidature incomplète ou arrivée après la date de clôture sera rejetée**

**Renseignements : DDT d'Indre et Loire 02 47 70 81 42 ou 02 47 70 81 38**

Site Internet des services de l'État en Indre et Loire : [www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)